Recherches anglaises et nord-américaines

56 | 2022
Transmission, transposition, transformation dans l'Angleterre de la première modernité

De l'apostat au martyr : le dernier discours de Thomas Cranmer

Monique Vénuat

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ranam/618
DOI : 10.4000/ranam.618
ISSN : 3000-4411

Éditeur
Presses universitaires de Strasbourg

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2022
Pagination : 157-167
ISBN : 9791034401444
ISSN : 0557-6989

Référence électronique
Monique Vénuat, « De l'apostat au martyr : le dernier discours de Thomas Cranmer », *Recherches anglaises et nord-américaines* [En ligne], 56 | 2022, mis en ligne le 01 février 2024, consulté le 08 février 2024. URL : http://journals.openedition.org/ranam/618 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ranam.618

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

De l'apostat au martyr : le dernier discours de Thomas Cranmer

Monique Vénuat♦

Parmi les œuvres de littérature religieuse et militante du protestantisme anglais de la deuxième moitié du XVI^e siècle, les *Actes and Monuments* de John Foxe tiennent une place de premier plan. L'ouvrage, dont une première et brève édition latine parut en 1554 à Strasbourg où John Foxe, ayant fui l'Angleterre, séjournait, et qui connut ensuite de nombreuses rééditions[1], est plus connu sous le nom de « livre des martyrs » : y sont recensés en effet, et élevés au rang de martyrs, les quelque trois cents protestants brûlés comme hérétiques pendant le règne de Marie Tudor. Parmi ceux-ci figure Thomas Cranmer, archevêque de Cantorbéry de 1533 à 1553, mort sur le bûcher en 1556. Mais bien qu'ayant été supplicié, son abjuration lors de son emprisonnement sous Marie Tudor, ainsi que son attitude à d'autres moments de sa carrière sous Henri VIII, auraient pu lui valoir de ne pas figurer dans la liste de ses coreligionnaires estimés dignes de ce titre.

♦ Monique Vénuat, *IHRIM-Clermont-Ferrand (UMR 5317) Université Clermont Auvergne*.

1 *Actes and Monuments of these latter and perilous dayes touching matters of the Churche* […]. Première édition anglaise à Londres en 1563 par l'imprimeur John Day, en parallèle à une réédition latine. La première édition latine parut à Strasbourg, en 1554 : *Commentarii rerum in Ecclesia gestarum, maximarunq : per totam Europam, persecutionum, à Vuiclevi temporibus ad hanc usque aestaté description. Liber primus…* Hiis in calce accesserunt J. Vuiclevi, cum collectaneis quibusdam, R. Pecoki Episcopi Cirestrensis, etc., ff. 212, 8°, Wendelin Rihelius, Argentorati. Elle recensait principalement les Lollards victimes de persécutions. Une deuxième édition latine, répertoriant les martyrs sous Marie Tudor, parut à Bâle en 1559 : *Rerum in Ecclesia gestarum, quae postremis et periculosis his temporibus evenerunt, maximarunq : per Europam, persecutionum, ac sanctorum Dei martyrum, caeterumq : rerum,* […] *digesti per regna et nationes commentarii. Pars prima. In qua primum de rebus per Angliam et Scotiam gestis, atq in primis de horrenda, sub Maria nuper Regina, persecutione, narratio continetur*, Bâle. Dans les rééditions suivantes, ces deux épisodes s'inscrivirent dans une histoire de l'Église du Christ depuis ses commencements jusqu'à l'époque de l'auteur, dans une perspective eschatologique.

En effet (comme l'énonce la sentence augustinienne, « martyrem non facit poena sed causa »), le supplice à lui seul ne fait pas le martyr, et jusqu'à un spectaculaire revirement en forme de profession de foi, dans les ultimes minutes de sa vie, des vertus telles que la sincérité et la constance dans la foi réformée avaient pu sembler lui faire défaut.

C'est à ce revirement, par lequel s'opère le passage de l'apostat au martyr, que s'intéresse la présente contribution. Pour l'éclairer, nous proposons de revenir sur les éléments de la vie, de la carrière et de l'évolution doctrinale de celui qui fut le premier archevêque de Cantorbéry protestant.

Rien ne semblait destiner à de si hautes fonctions ce docteur en théologie de l'Université de Cambridge, qui dans les années 1520 gagnait sa subsistance comme précepteur. C'est à la faveur de l'affaire du divorce d'Henri VIII que sa carrière prit un tour inattendu. Alors que la procédure s'enlisait, en 1529, une rencontre fortuite entre Cranmer et deux des principaux agents du roi, son aumônier Édouard Fox et le secrétaire du Cardinal Wolsey, Stephen Gardiner, fut l'occasion d'une discussion informelle sur le sujet. L'habileté dont Cranmer fit preuve dans sa démonstration en faveur d'un recours au jugement des universités sur la question de la validité ou de la nullité du mariage, impressionna les deux hommes. Recruté pour représenter la cause du roi, il fut envoyé en mission en Italie, puis en Allemagne, où il eut ses premiers contacts avec les luthériens ; il épousa la nièce de l'un d'entre eux, Andreas Osiandre, adoptant ainsi au moins une des positions de la Réforme, le mariage clérical. Ignorant tout de cet engagement, que Cranmer parvint à tenir secret pendant tout le règne, Henri VIII le choisit pour succéder à l'archevêque de Cantorbéry William Warham lorsque celui-ci mourut en 1533. En cette qualité il présida le tribunal qui déclara la nullité du mariage entre Henri VIII et Catherine d'Aragon, décision qui entraîna la rupture avec Rome.

Les premières années qui suivirent le schisme henricien virent quelques avancées en direction de la Réforme. Des débats sur les principaux points de doctrine de la foi chrétienne furent organisés, donnant lieu à des échanges avec les luthériens allemands[2] ; si la procédure de dissolution des monastères qui s'amorça alors eut des motivations plus financières que religieuses, la conquête la plus marquante et la plus authentique de la Réforme fut la production de traductions anglaises de la Bible, entreprise à laquelle Cranmer collabora avec Thomas Cromwell. Mais l'ouverture à la Réforme fut de courte durée ; en 1539 Henri VIII imposa un retour au conservatisme doctrinal en faisant voter la loi dite des « Six Articles »[3], connue sous ce nom parce qu'elle énonçait six articles de foi auxquels tous les sujets du royaume devaient désormais souscrire. Le

2 Les conclusions, aux termes plutôt ambivalents, furent consignées dans les formulaires des « dix articles », puis dans le « Livre des évêques » (*The Institution of a Christian Man*, 1537), mais ne bénéficièrent pas d'une sanction officielle.

3 Intitulée « An Act abolishing diversity in Opinions ».

premier notamment réaffirmait une doctrine du sacrement de l'Eucharistie conforme au dogme catholique romain de la transsubstantiation, même si le terme n'était pas utilisé. Après avoir tenté de s'y opposer, Cranmer souscrivit aux Six Articles, ce qui le discrédita aux yeux des réformateurs pour qui cette caution ainsi donnée à des articles de foi en contradiction formelle avec des préceptes de la Réforme auxquels il avait paru adhérer jusque-là constituait une apostasie et une trahison. Mais plus grave, à cet égard, fut sa participation à des procès en hérésie, notamment ceux de John Lambert (brûlé en 1538), et de Robert Barnes, qu'Henri VIII avait employé comme négociateur avec les luthériens allemands à l'époque de la rupture avec Rome, et qui fut condamné comme hérétique et brûlé en 1540. Le rôle plutôt trouble de Cranmer dans ces condamnations lui valut d'être considéré par les protestants comme un lâche ou un opportuniste ayant contribué à envoyer au bûcher des personnes dont il partageait en secret les idées.

S'il est possible que ses positions en matière de doctrine eucharistique aient été encore incertaines, Cranmer semble surtout s'être retranché pendant tout le règne d'Henri VIII, depuis son engagement dans l'affaire du divorce et sa nomination à l'archevêché de Cantorbéry, derrière le principe du devoir d'obéissance au roi. Celui-ci, qui allait être réaffirmé au début du règne suivant dans une Homélie sur l'Obéissance[4], s'appuyait sur l'Épître de Paul aux Romains et la première Épître de Pierre :

> 1 Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. 2 C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes. […] 5 Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience (Romains 13 : 1-5).
>
> 13 Soyez soumis, à cause du Seigneur, à toute autorité établie parmi les hommes, soit au roi, comme souverain, 14 soit aux gouverneurs comme envoyés par lui pour punir les malfaiteurs et pour approuver les gens de bien. […] 17 Honorez tout le monde ; aimez les frères ; craignez Dieu ; honorez le roi. (1 Pierre 2 : 13-14 ; 17)

4 « A Homily on Obedience » ou *An exhortation to obedience* [author unknown], la dixième des douze homélies composant le recueil d'homélies de 1547. Généralement connu sous le nom de *Book of Homilies*, il parut sous le titre : *Certain Sermons or Homilies, appoynted by the kynges maiestie, to be declared and redde, by all persones, vicars, or curates, euery Sonday in their churches, where thei haue cure*, abrégé en : *Certain Sermons or Homilies, appointed to be read in churches*. Voir aussi Foster (2020) pour le contexte édouardien.

Cranmer semble cependant avoir ignoré l'exception au devoir d'obéissance, la clause de conscience qui dicte de ne pas obéir si ce que commande le Prince est contraire à ce que commande Dieu, principe qui trouve lui aussi un fondement néotestamentaire, dans les Actes des Apôtres : « Pierre et les apôtres répondirent : il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes » (Actes 5 : 29)[5].

Cette soumission au pouvoir, sa souscription aux positions doctrinales exprimées dans les six Articles et un peu plus tard (1543) dans le très conservateur « Livre du Roi »[6], et sa participation à la répression de l'hérésie protestante n'empêchèrent pas deux tentatives de ses ennemis politiques et confessionnels, pour qui il était un hérétique qui n'était même pas sincère dans son hérésie, pour l'abattre. Dans les deux cas, Henri VIII intervint en personne pour déjouer leurs plans.

Ce fut d'abord le complot dit « des prébendiers » ; en avril 1543 des prébendiers du diocèse de Cantorbéry présentèrent au roi un acte d'accusation contre l'archevêque, le taxant d'hérésie et de protection d'hérétiques notoires. Henri VIII ordonna une enquête, mais en confia la conduite à Cranmer lui-même ; même si celui-ci préféra déléguer partiellement l'enquête, la conspiration se retourna ainsi contre les accusateurs[7].

L'échec du complot des prébendiers, toutefois, ne découragea pas les conservateurs, qui menèrent une autre tentative contre Cranmer, cette fois-ci en le mettant en accusation devant le Conseil Privé. L'épisode, rapporté par Foxe, et dont un biographe de Cranmer dit est « si extraordinaire qu'on serait enclin à le tenir pour pure invention », s'il n'était pas confirmé par des témoignages dignes de foi[8], eut un dénouement si théâtral qu'il fut transposé par Shakespeare dans une scène de la pièce *Henri VIII*. Quelque temps après l'affaire des prébendiers, des membres du Conseil se plaignirent à Henri VIII, en privé, de ce que Cranmer était un hérétique, mais que, eu égard à sa position, personne n'osait parler ou apporter des preuves contre lui ; cependant, s'il était emprisonné, les témoins pourraient s'exprimer librement et on pourrait alors établir les charges contre lui. Henri les autorisa à poursuivre, mais dans la nuit, il envoya un messager à Cranmer, le convoqua auprès de lui pour l'informer et lui remit son anneau. Le

5 *Bible Segond*, (1910) nouvelle édition revue, 1948.

6 « The Necessary Doctrine and Erudition of a Christian Man », promulgué par Henri VIII en 1543.

7 Les résultats de cette enquête, compilés dans un manuscrit d'environ 250 folios conservé dans les fonds de la Parker Library (Ms 128, Corpus Christi College, Cambridge) font actuellement l'objet du projet RePPOL (Rethinking the Prebendaries' Plot OnLine), principalement porté par Aude de Mézerac-Zanetti, (Université de Lille) et Olivier Spina, (Université de Lyon 2), financé par l'I-site Université Lille-Nord-Europe et par le LABEX COMOD (Université de Lyon) et soutenu par la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société Lille Nord de France (MESHS).

8 « This story is so extraordinary that one might be inclined to reject it as an invention if it rested solely on the authority of Foxe, […]. But its truth is proved by Morice, who himself witnessed most of the incidents which he described » (Ridley, 1966/1962 : 236-237).

lendemain lorsqu'on lui annonça à la table du Conseil qu'il allait être conduit à la Tour car des charges d'hérésie pesaient contre lui, Cranmer montra l'anneau royal – dont tous savaient qu'il était donné à ceux à qui le roi voulait conférer le privilège d'en appeler à lui en personne. Dans une brève réplique placée dans la bouche de Norfolk, Shakespeare résume tant la déconfiture des conservateurs que l'étrange attachement du roi à son archevêque :

> Norfolk :
> Do you think my lords
> The king will suffer but the little finger
> Of this man to be vexed? (*Henry VIII*, V, 2, 139-141)

Peut-être Henri VIII savait-il gré à Cranmer de son allégeance inconditionnelle à l'autorité royale, et appréciait-il par ailleurs ses compétences et sa diligence dans ses tâches. Quoi qu'il en soit, la confiance inébranlable d'Henri VIII en l'archevêque eut de fortes répercussions, puisqu'elle permit à Cranmer d'avoir une influence décisive sur les orientations de l'Église d'Angleterre sous le règne suivant.

Avant de mourir, le roi avait établi la composition du Conseil Privé de son fils et successeur Édouard, et Cranmer en fit partie. Le jeune roi favorisa la Réforme, à laquelle l'archevêque consacra désormais toute son énergie. L'occasion qui lui fut ainsi offerte de réformer l'Église peut bien expliquer sa conviction, qu'il exprima un peu plus tard, d'avoir été investi en cela d'une mission divine : « Je sais dans quelle position Dieu m'a placé, et dans quel but[9]. » Il était tentant en effet, et rédempteur, de voir la main de Dieu dans la protection particulière dont il avait bénéficié de la part du roi, à des moments critiques du règne précédent. Il fit d'abord paraître une version anglaise du catéchisme du luthérien Juste Jonas. Il invita en Angleterre des réformateurs du Continent, parmi lesquels Martin Bucer, et dirigea le projet de composition d'un Livre de la Prière Commune, dans lequel la messe en latin était remplacée par un service de communion en anglais. La formule de consécration du rituel catholique romain y était remplacée par une prière avant la communion, s'adressant à Dieu pour qu'Il sanctifie les espèces ; le latin « facta sint », appelant le changement du pain et du vin en corps et en sang du Christ, était rendu non par « deviennent pour nous » (« be made unto us ») mais par « soient pour nous » (« be unto us ») :

> Heare us (O merciful father) we besech thee; and with thy holy spirite and worde, vouchsafe to blesse and sanctifie these thy gyftes, and creatures of bread and wyne, that they maie be unto us the bodye

9 « I know in what office God hath placed me, and to what purpose; […]. » « A Preface To The Reader », *Defence of the True and Catholick doctrine of the Sacrament*, 1550 (Cranmer, 1844 : 6).

> and bloude of thy moste derely beloved sonne Jesus Christe.
> (*The Book of Common Prayer*, 1549)

Les formules eucharistiques du premier Livre de la Prière Commune n'étaient pas dénuées d'ambiguïté. Les termes ne suggéraient plus de transformation, ou transsubstantiation, et pouvaient se comprendre spirituellement, ou au sens figuré. Cependant il était encore possible de les prendre au sens littéral, et d'en déduire la Présence Réelle du corps et du sang du Christ dans les espèces (qu'elles « étaient » réellement le corps et le sang du Christ). En 1549, le livre fut instauré comme seule liturgie autorisée dans tout le royaume par une première loi d'uniformité (Act of Uniformity).

L'année suivante Cranmer s'engagea dans la controverse sur l'Eucharistie qui avait connu un premier épisode dans les années 1520 et 1530 avant d'être censurée et qui reprit lorsque le contexte fut redevenu favorable à la Réforme, avec l'avènement d'Edouard VI : dès 1547 deux protestants, Anthony G. Gilby et de John Hooper, firent paraître une réplique, *An Answer to the* publiée l'année précédente dans le contexte conservateur de la fin du règne henricien par l'évêque Stephen Gardiner, avec la collaboration d'un allié, Richard Smith. Les sophismes du diable étaient selon lui les arguments par lesquels les réformateurs contestaient la doctrine eucharistique traditionnelle de l'Église catholique romaine, la transsubstantiation et le sacrifice du Christ dans la messe. Cranmer n'intervint pas immédiatement. Ce fut une fois l'ordre rétabli après la crise du milieu du règne édouardien, dite « du Prayer Book » car les troubles furent consécutifs à la parution du Livre et à la première loi d'Uniformité, même s'ils n'y étaient pas tous directement liés, qu'il fit paraître *A Defence of the True and Catholick Doctrine of the Sacrament* (1550 in Cranmer 1844)[10]. Alors qu'au début du règne il avait promu des expressions de doctrine proches des conceptions luthériennes, ou du moins compatibles avec celles-ci, il y exprimait des positions cette fois très proches de celles de Calvin, sinon de Zwingli, sur le sacrement de l'Eucharistie. Il rejetait la Présence Réelle dans les espèces, parlait de celles-ci comme de « signes sacrés » et affirmait la présence spirituelle du Christ par la foi dans les récipiendaires. Stephen Gardiner lui opposa en 1551 une *Explication*[11] dans laquelle il s'appuyait sur le Catéchisme de 1548 et sur les termes de la formule eucharistique du Livre de la Prière Commune de 1549 pour soutenir qu'une doctrine de la Présence Réelle était tenue pour vraie dans les formulaires de foi de l'Église d'Angleterre. Cranmer lui opposa un démenti la même année dans une *Réponse*[12].

10 « Catholic » s'entendait ici dans le sens étymologique du terme, renvoyant notamment à la formule du Credo de Nicée.

11 *An Explication and Assertion of the True Catholic Faith, Touching the Most Blessed Sacrament of the Altar, with Confutation of a Book Written against the Same* (Cranmer, 1844).

12 *An Answer by the Reverend Father in God Thomas Cranmer Archbyshop of Canterbury, Primate of all England and Metropolitane, Unto a Craftie and Sophisticall Cavillation,*

Dans le même temps il dirigeait la préparation d'une nouvelle version du Livre de la Prière Commune, qui allait entrer en vigueur avec une deuxième loi d'uniformité en avril 1552.

Le rituel de communion de ce deuxième Livre de la Prière Commune était conforme à la doctrine eucharistique soutenue par Cranmer dans le débat de 1550-51. Les ambiguïtés de la version de 1549, qui avaient permis à Gardiner de soutenir que la Présence Réelle y était affirmée, avaient disparu. La prière avant la communion s'énonçait ainsi :

> Heare us O mercyefull father wee beeseche thee; and graunt that wee, receyving these thy creatures of bread and wyne, accordinge to thy sonne our Savioure Jesus Christ's holy institucion, in remembraunce of his death and passion, maye be partakers of his most blessed body and bloud. (*The Book of Common Prayer*, 1552)

Le livre ne devait rester en vigueur qu'un peu plus d'un an[13]. En 1553, l'état de santé d'Edouard VI se détériora de façon alarmante. Le protecteur Northumberland fit une tentative désespérée pour à la fois sauver la Réforme et se maintenir au pouvoir, en écartant du trône Marie Tudor : il convainquit Édouard, qui était très réticent, de modifier la succession en faveur de sa cousine protestante Jane Grey (petite fille de la sœur cadette d'Henri VIII, Marie). Mais le projet échoua ; Jane Grey fut proclamée reine d'Angleterre à la mort d'Édouard, mais Marie Tudor parvint à rallier un soutien suffisant pour récupérer le trône. Northumberland fut exécuté pour trahison, et la reine entreprit de restaurer le catholicisme et de rétablir les liens avec Rome.

Cranmer se trouva d'abord sous le coup d'une accusation de trahison, comme tous les membres du Conseil qui avaient signé le document modifiant l'ordre de succession au trône, puis d'hérésie. Ce fut pour ce dernier crime qu'il fut condamné. Vers la fin de la période d'emprisonnement qui précéda son exécution, épuisé, soumis à l'isolement, à des vexations et des pressions répétées, il apostasia après avoir longtemps résisté, acceptant de rédiger six rétractations portant sur les opinions qu'il avait soutenues sous Édouard. Les autorités mariales avaient prévu qu'il répète publiquement ses rétractations avant d'être conduit au bûcher, escomptant qu'une telle déclaration, de la part de celui qui avait été Primat d'Angleterre, marquerait les esprits, et contribuerait au triomphe du catholicisme romain en Angleterre. Le jour de son exécution venu, Cranmer

Devised by Stephen Gardiner Doctour of Law, late Bishop of Winchester agaynst the True and Godly Doctrine of the Most Holy Sacrament, of the Body and Bloud of our Saviour Christ (Cranmer 1844).

13 Ce qui ne l'empêcha pas de laisser une empreinte sur ses versions ultérieures ; comme le souligne Gordon P. Jeanes, à propos de la prière eucharistique, « That text, in various revisions, has remained popular down to our own time » (Jeanes, 2008 : 290).

monta donc sur l'estrade dressée à cet effet et s'adressa à l'assistance, commençant par lui demander de prier pour lui, se confessant coupable d'innombrables et graves péchés et implorant le pardon du Seigneur, puis rappelant le principe du devoir d'obéissance au Prince. Enfin, après avoir dit le Notre Père, il annonça sa profession de foi « sincère et sans dissimulation car l'heure n'était plus aux faux-semblants, quoiqu'[il eût] pu dire ou écrire dans le passé »[14]. Il commença par la récitation du Credo et poursuivit en déclarant croire tous les articles de la foi « catholique ». Mais alors qu'on attendait que par là il réitère son abjuration et professe sa foi dans les dogmes de l'Église romaine, il dénonça comme « contraires à la vérité » « toutes déclarations qu'[il] avait rédigées et signées de [sa] main depuis [sa] dégradation », déclarant que cette trahison de la vérité qu'il « savait en [son] cœur », par crainte de la mort et dans l'espoir de peut-être avoir la vie sauve, était le poids qui pesait le plus lourdement sur sa conscience[15].

Il déclara qu'il rejetait le Pape, avec ses fausses doctrines, comme ennemi du Christ et Antéchrist[16], et proclama qu'il soutenait la doctrine de l'Eucharistie qu'il avait exposée dans son livre contre l'évêque de Winchester (Gardiner) : « une doctrine du Sacrement si véritable qu'elle tiendra au dernier jour devant le jugement de Dieu, alors que la doctrine papiste qui y est contraire aura honte de paraître »[17]. Ce fut un coup de théâtre, qui provoqua la fureur et le dépit de ceux qui avaient compté triompher par son reniement public de ses hérésies protestantes. Sur le bûcher, dans une ultime prière, et comme il l'avait annoncé avant de terminer son discours, il avança sa main droite dans les flammes pour la punir d'avoir tracé les mots de son abjuration[18].

Cette revendication théâtrale des doctrines qu'il avait soutenues sous Édouard VI dans sa controverse contre Gardiner lui fait rejoindre la liste des élus

14 « I shall therefore declare unto you my very faith, how I believe, without any colour or dissimulation : for now is no time to dissemble, whatsoever I have said or written in time past. » In « The life, state, and story of Thomas Cranmer » (Cranmer, 1844 : xxvi).

15 « the setting abroad of a writing contrary to the truth : which now here I renounce and refuse as things written with my hand contrary to the truth which I thought in my heart, and written for fear of death, and to save my life, if it might be » (Cranmer, 1844 : xxvi).

16 « And as for the pope, I refuse him as Christ's enemy and antichrist, with all his false doctrine » (Cranmer, 1844 : xxvi).

17 « And as for the sacrament, I believe as I have taught in my book against the bishop of Winchester; the which my book teacheth so true a doctrine of the sacrament, that it shall stand at the last day before the judgment of God, where the papistical doctrine contrary thereof shall be ashamed to show her face » (Cranmer, 1844 : xxvi).

18 « and forasmuch as my hand offended, writing contrary to my heart, my hand shall first be punished therefore: for, may I come to the fire, it shall be first burned » (Cranmer, 1844 : xxvi). Deux illustrations du martyrologe de Foxe représentent la réaction des prêtres et moines catholiques à la déclaration de Cranmer, et son geste sur le bûcher : The description of Doctour Cranmer, howe he was plucked downe from the stage, by Friers and Papists (https://www.dhi.ac.uk/foxe/woodcuts/f1923w.gif) et The burnyng of the Archbishop of Caunterbury Doctor Thomas Cranmer (https://www.dhi.ac.uk/foxe/woodcuts/f1924w.gif).

persécutés pour le Christ. Ainsi, écrit Foxe en conclusion de sa transposition de l'épisode,

> And this was the end of this learned archbishop; whom, lest by evil subscribing he should have perished, by well recanting God preserved; and lest he should have lived longer with shame and reproof, it pleased God rather to take him away, to the glory of his name and profit of his church. So good was the Lord both to his church in fortifying the same with the testimony and blood of such a martyr : and so good also to the man, with this cross of tribulation to purge his offences in this world, not only of his recantation, but also of his standing against John Lambert and M. Allen, or if there were any other with whose burning and blood his hands had been before any thing polluted. But especially he had to rejoice that, dying in such a cause, he was to be numbered amongst Christ's martyrs, much more worthy the name St Thomas of Canterbury than he whom the pope falsely before did canonize. (Foxe, viii.90 in Cranmer, 1844 : xxix)[19]

Transformant celui qui avait été pu être méprisé comme un lâche et un apostat en martyr exemplaire, le choix de Cranmer de maintenir *in extremis*, au moment de mourir, les positions doctrinales énoncées dans la *Défense de la Vraie Doctrine Catholique* et la *Réponse* à Gardiner au lieu de confirmer les rétractations qui lui avaient été arrachées, fut aussi d'une importance majeure pour les orientations futures de l'Église d'Angleterre.

En effet l'éclairage que fournissent ces textes, particulièrement celui de la *Réponse*, sur l'orientation résolument anti-romaine, non seulement du deuxième, mais aussi du premier *Book of Common Prayer* édouardiens, la véhémence avec laquelle ils s'opposent aux doctrines « papistes », fait barrage à toute tentative d'y trouver les bases d'une réunion doctrinale avec Rome. C'est notamment ce qu'essayèrent de faire au XIX^e^ siècle les membres du mouvement d'Oxford, qui entendirent rejeter la validité du deuxième *Book of Common Prayer*, aux positions protestantes par trop incontournables, en alléguant qu'il n'avait pas eu le temps d'entrer véritablement en vigueur, et s'appuyer sur la première version aux termes plus ambigus[20]. Par la confirmation solennelle, dans les dernières minutes

19 Lambert et Allen avaient fait l'objet de procès pour hérésie sous Henri VIII ; le cas de Lambert a été évoqué plus haut ; concernant Allen, J. Ridley réfute, dans sa biographie de Cranmer, que ce dernier ait joué un rôle dans sa condamnation, estimant que Foxe a fait erreur sur ce point (Ridley, 1966/1962 : 411).

20 Comme l'expose W. Joynson Hicks : « It was the fashion in Anglo-Catholic circles to say that the Second Prayer Book of Edward VI was not popular as compared with its immediate predecessor, and that it was hardly in general use at all, since Edward VI died soon after it was passed, and Mary restored the Missal. It came into compulsory use on

de son existence, des doctrines qu'il soutenait dans la controverse de 1550 et 1551, Thomas Cranmer a transmis à ses successeurs anglicans les éléments d'un démenti formel à ceux qui prétendraient interpréter les formules du premier *Book of Common Prayer* dans le même sens qu'avait tenté de le faire Gardiner[21].

Références

• *The Book of the Common Prayer and Administration of the Sacramentes, and other rites and ceremonies of the Churche : after the Use of the Churche of England*, Whitchurch, London, 1549.
• *The Book of the Common Prayer and Administration of the Sacramentes, and other rites and ceremonies of the Churche : after the Use of the Churche of England*, Whitchurch, London, 1552.
• CRANMER, T. (1844) : *The Works of Thomas Cranmer, Archbishop of Canterbury, Martyr, 1556*, the Parker Society, COX Rev. J.E., (ed.), Cambridge.
• FOSTER, Steven M. (2020) : « 'To Take the Sword is to Draw the Sword without the Authority of the Prince': Obedience, Duty and Romans 13 During the 1549 Rebellions in England », *Reformation & Renaissance Review*, 22.1, p. 25-47.
• FOXE, J. (2011) : *The Unabridged Acts and Monuments Online* or *TAMO* (1583 edition) (The Digital Humanities Institute, Sheffield, 2011). Available from : http//www.dhi.ac.uk/foxe [Accessed : 06.04.22].
• GARDINER, S. (1546) : *A Detection of the Devils Sophistry wherewith he robbeth the unlearned people of the true belief in the most blessed Sacrament of the altar*. London, Jhon Herforde.
• GILBY, A. (1547-1548) : *An Answer to the devilish detection of S. Gardiner, published to the intent that such as be desirous of the truth should not be seduced by his errours, nor the blind obstinate excused by ignorance.* Compiled by A.G. anno 1547, the 24th of January, London.

November 1st 1552, and Edward died on the 6th July 1553, only eight months later; but the Reformed worship was not repealed util November 25th, and even then still remained legal until December 20th, so that the book had at least fourteen months of life. Moreover, while during its much longer existence the First Prayer Book was not, so far as is known, ever reprinted, there are known to have been eight separate issues, besides several separate impressions of each in the case of the Second Book » (Joynson Hicks, 1928 : 27).

21 On peut citer Derek A. Scales : « These final words of Thomas Cranmer's declaration of faith before he was taken out to be burned remind us that the true doctrine of the Lord's Supper was one of the key issues of the Reformation. Cranmer's mature thought on the subject was a vital influence on the progress of the English Reformation and on the doctrine and liturgy of the English Church » (Scales, 1990 : n.p.). « In that magnificent gesture the Church of England revived », écrit W. Joynson Hicks (Joynson Hicks, 1928 : 31). Selon John Moorman, « After 325 years, a form of worship is bound to change to some extent. […] Fundamentally, however, anglican worship is the work of Thomas Cranmer. Ought we to lose this? » (Moorman, « After Cranmer », in Johnson, 1990).

• HOOPER, J. (1843) : *An Answer unto my lord of Wynchesters booke intytlyd a detection of the devyls sophistrye wherwith he robbith the unlernyd people of the trew byleef in the moost blessyd sacrament of the aulter / made by Johann Hoper* (Pryntyd in Zurych : Augustyne Fries, 1547), in *Early Writings of John Hooper*, The Parker Society, Rev. Samuel Carr, ed., Cambridge, p. 97-248.
• JEANES, Gordon P. (2008) : *Signs of God's Promise : Thomas Cranmer's Sacramental Theology and the Book of Common Prayer*, Bloomsbury Academic.
• JOHNSON, M. (ed.), (1990) : *Thomas Cranmer : Essays in Commemoration of the 500th Anniversary of his Birth*, Turnstone Ventures.
• JOYNSON HICKS, W. (1928) : *The Prayer Book Crisis*, London, New York, G.P. Putnam's sons.
• RIDLEY, J. (1966/1962) : *Thomas Cranmer*, Oxford, Oxford University Press.
• SCALES, D.A. (1990): « Thomas Cranmer's 'True and Catholick Doctrine of the Sacrament' », *Churchman*, vol. 104/2, https://www.churchsociety.org/wp-content/uploads/2021/05/Cman_104_2_Scales.pdf.